



Mémoire

**Présenté au Bureau d'Audiences Publiques sur l'environnement
Relativement au projet de port méthanier
Rabaska**

24 janvier 2007

PROJET RABASKA

Présentation

Vitrierie Lévis est une entreprise familiale de vente au détail. Nous sommes courtiers en portes et fenêtres résidentielles. Plus de soixante personnes travaillent chez nous. Notre entreprise est implantée sur le territoire de Lévis depuis 1963.

Notre intérêt

Nous sommes impliqués dans notre communauté depuis notre fondation. Selon nous, ce projet est porteur pour l'ensemble de l'activité économique de la région. Non seulement créera-t-il des emplois de qualité, mais il permettra d'alléger le fardeau fiscal de toute la population en générant des revenus de taxes additionnels de l'ordre de 7 millions \$ minimum au municipal et de 1 million \$ sur le plan des taxes scolaires.

Ce projet mobilise déjà plusieurs intervenants de la région et en cela, il nous concerne tous. Les nombreux besoins du projet **Rabaska** nécessiteront entre autre la mise sur pied de nouvelles entreprises. Étant donné la nature même des activités d'un port méthanier, de nouvelles technologies seront explorées par celles-ci. Tout cela ne pourra qu'aider au développement de la Ville de Lévis et de ses environs.

Nos préoccupations

Le développement de notre région nous tient particulièrement à cœur. Nous souhaitons toutefois qu'il se fasse dans le respect de l'environnement et qu'il garantisse la sécurité de ses habitants. Nous avons assisté à toutes les audiences sur le projet Rabaska et nous constatons que ses promoteurs partagent les mêmes préoccupations.

C'est pourquoi ils ont déjà prévu :

- ✓ l'installation de réservoirs à double paroi,
- ✓ l'installation de bassins de rétention d'une hauteur supérieure à la norme requise,
- ✓ l'utilisation de méthaniers à double coque,
- ✓ une zone d'exclusion de 400 m autour des réservoirs et de 500 m autour des méthaniers à quai.

Nous sommes aussi rassurés par le fait que plusieurs instances gouvernementales se penchent sur le projet **Rabaska** : BAPE, Régie de l'énergie, Office national de l'énergie, Agence canadienne d'évaluation environnementale, Pêches et Océans Canada, Garde côtière canadienne, et par l'application conjointe des normes de sécurité canadiennes, américaines et européennes.

Pour ce qui est du débat sur l'impact du projet sur le paysage environnant et sur le tourisme, nous le considérons comme non-fondé. Les promoteurs ont fait beaucoup d'efforts pour préserver l'esthétique du site. (Notons par ailleurs qu'il y a déjà des tours d'Hydro dans ce secteur.) Quant aux impacts sur les activités touristiques, pourquoi ne pas penser plutôt au pouvoir d'attraction potentiel de ce type d'activités portuaires?

Suggestions et commentaires

Nous souhaitons que la Ville de Lévis et les promoteurs du projet **Rabaska** mettent en place des mécanismes à long terme visant à préserver la qualité de vie des habitants tout en favorisant l'essor économique de la région et le développement du port méthanier. Il ne faudrait surtout pas baisser la garde en cours de route. Nous comptons aussi sur la surveillance bienveillante des organismes publics tels que le BAPE.

Notre position

Si les experts du BAPE en arrivent à la conclusion que le projet **Rabaska** est sécuritaire, nous l'appuyons sans équivoque. Il serait en effet déplorable de se priver de retombées économiques liées à un des investissements les plus importants que la région ait connu avec ses 840 millions \$ pour la seule phase de construction et ses 45 millions \$ de budget d'exploitation annuel par la suite.

Nous appuyons aussi le projet **Rabaska** parce qu'il est dans l'intérêt de nos concitoyens et de nos entreprises de pouvoir bénéficier d'une source d'énergie fiable et peu dispendieuse à proximité.

Christian Lévesque

Vitrierie Lévis